

Quelles sont ces études ?

Dans un premier temps, suite aux résultats concluants des premières démarches de mutualisation, des études rigoureuses ont démarré sur les sujets nous préoccupant :

- Une étude fiscale : les évolutions des taxes locales, leurs incidences ...
- Une étude financière - Etat des ratios budgétaires :
Endettements, investissements, masse salariale ...
- Evaluation des actifs et des immobilisations
- Une étude en Ressources Humaines : organisation des services au regard des situations des agents, de leurs attentes et des besoins des territoires.
- Un diagnostic de territoire partagé, sur lequel travaillent déjà activement :
 - un Comité de Pilotage (les Maires),
 - une instance de Coordination et de Débats composée d'élus de chaque commune,
 - une instance de Production qui formalisera le projet sous forme écrite et accessible à tous.

C'est une démarche ambitieuse devant aménager notre espace, déterminer nos ressources, rappeler notre histoire commune, définir l'identité d'un nouveau groupe social, écrire notre rhétorique territoriale.

L'objectif final ?

Un projet de territoire au vocabulaire partagé par chacun, avec des orientations comprises par le plus grand nombre et des actions concertées à mettre en œuvre...

Une programmation faisant alors sens pour tous, telle est l'ambition de notre démarche.



Château l'Évêque

ANNESSE et BEAULIEU - CHANCELADE - LA CHAPELLE GONAGUET CHÂTEAU L'ÉVÊQUE - RAZAC sur l'ISLE

Les politiques gouvernementales depuis 2008 tendent à réduire le nombre de communes et en simplifier les structures (de + 36 600 nous sommes à environ 35 300 communes) et le gouvernement actuel encourage cette tendance. Objectif gouvernemental (fusions en cours) : - de 35 000 communes d'ici 2 ans

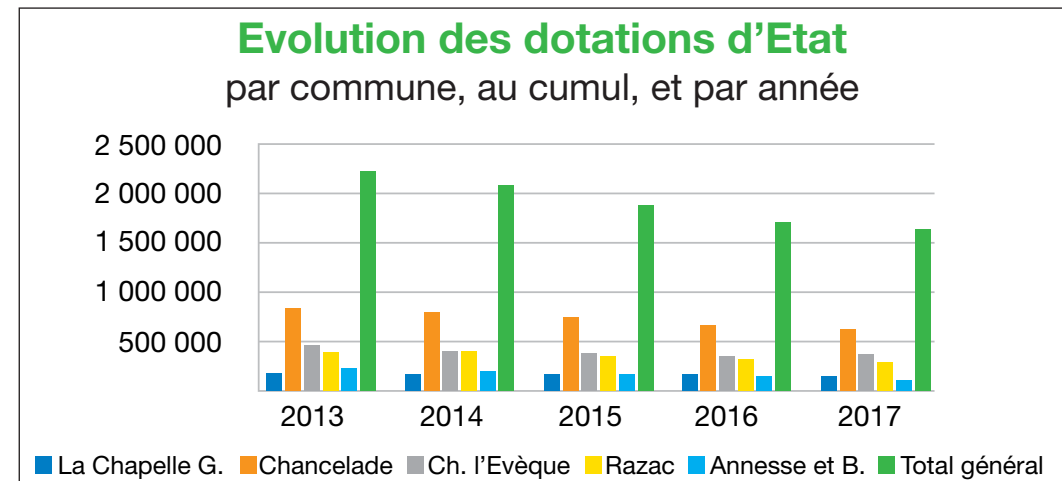
Projet Territorial Concerté Un projet, une étude, une concertation

Ce projet est celui de l'étude d'une éventuelle **commune nouvelle** (fusion) tout en maintenant la mutualisation - déjà en cours - pour les communes ne disposant pas encore d'une capacité à s'associer pleinement dans cette démarche.

Pourquoi une "commune nouvelle" ?

- 1) Pour faire face au désengagement matériel et financier de l'Etat.

Nous observons une baisse constante des dotations d'état (aides aux communes) avec -34,72%, sur les 5 communes, au cumul, au total depuis 2013.



Dans l'hypothèse d'une fusion, nous aurons la garantie du gel de cette baisse avec un bonus de 5% pour la commune nouvelle.

Cette baisse constante de dotations d'état (investissement de l'Etat dans nos projets au quotidien) depuis les 5 dernières années inquiète vos élus.

Les textes prévoient, pour les communes nouvelles :

- Une garantie minimum de dotations
- Une priorisation des dossiers d'investissement

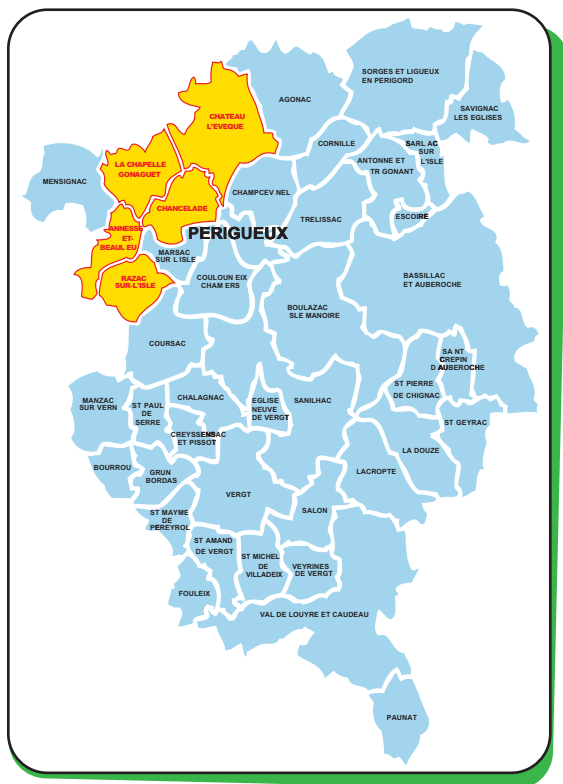
2) Avoir une ambition pour notre territoire et ses habitants en développant des politiques commune :

- Aménagement du territoire
- Développement durable
- Jeunesse
- Solidarité

3) Pour exister sur ce territoire immense qu'est devenu la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.

Chaque commune seule n'a pas toujours le poids nécessaire pour faire valider ses projets.

Un regroupement permettrait plus de représentativité en valeur relative.



“Nouvel Ouest” vers un territoire Durable et Solidaire !

tel est le nom du projet engagé par
5 communes dès 2018 :

- ANNESSE et BEAULIEU,
- CHANCELADE,
- LA CHAPELLE GONAGUET,
- CHÂTEAU L'ÉVÊQUE,
- RAZAC sur l'ISLE.

Il s'agit d'anticiper l'éventuelle construction d'une nouvelle commune (fusion) tout en maintenant la mutualisation pour les communes dont la démarche se limite là.

Ce projet doit garantir la proximité du service public dans le respect de l'identité de chaque commune.

Comment se planifie cette démarche ?

L'ensemble des conseils municipaux s'est donné pour objectif de rendre les conclusions des diverses études entreprises d'ici fin juin. C'est sur ces seuls fondements que chacun pourra délibérer en toute objectivité.

Au cours de l'avancement des différentes étapes de ces études des concertations avec les principaux acteurs de chaque commune seront programmées et les résultats de nos avancements seront rendus publics et accessibles par tous.

Dès que nous disposerons de chiffres fiables, des réunions publiques seront proposées.

Un site internet, entièrement dédié à l'avancement de nos travaux est en cours de construction. Vous trouverez prochainement, sur le site de chacune de vos communes, un lien vous permettant d'y accéder.